



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Congé parental réduit

Question écrite n° 17907

Texte de la question

M. Michel Guiniot appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les contours du congé parental qui ont été annoncés par le Président de la République le 8 mai 2024. En effet, alors que la politique gouvernementale doit être axée vers le « réarmement démographique », le Président de la République vient d'annoncer que le nouveau congé parental allait être en contradiction avec les précédentes annonces du ministère. Ce projet le sera également avec l'état des finances publiques et la réalité des familles. Le rapport des « 1000 premiers jours » sera finalement interprété comme celui des 100 premiers jours, au détriment du bien-être de l'enfant et de la situation économique des parents. Si le dispositif actuel, insuffisamment indemnisé, doit être réformé, il apparaît impensable de s'orienter vers un congé parental qui ne permette plus aux parents d'accompagner leurs enfants jusqu'à l'école. Le congé parental n'est pas toujours un choix, il est parfois nécessaire pour pallier une insuffisance de l'offre de garde à proximité ou une absence de famille proche disponible. Réduire ce dispositif aux trois premiers mois, soit l'âge minimal pour confier un enfant à un mode de garde, va encombrer les demandes de places en crèche ou chez une assistante maternelle, alors qu'une place en crèche représente un coût de 2000 euros par mois pour la collectivité. Il pourrait également pousser des familles à sacrifier un salaire sans avoir de contrepartie jusqu'à ce que l'enfant aille à l'école. De même que pour le texte sur la fin de vie, le début de celle-ci ne doit pas être traité par l'État comme un sujet économique. M. le député appelle donc l'attention de Mme la ministre sur les conséquences sociétales et humaines qu'entraînerait une telle réforme et l'interroge sur l'impact que celle-ci pourrait avoir sur la politique de natalité.

Données clés

Auteur : [M. Michel Guiniot](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17907

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Enfance, jeunesse et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2024](#), page 4016

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)